

REÇU LE 18 JUIN 2020

FRANÇOIS CHAUDET
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
PROFESSEUR HONORAIRE
À L'UNIVERSITÉ

BENOÎT BOVAY
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
SPECIALISTE FSA DROIT DE
LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

RÉMY WYLER
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

GUY MUSTAKI
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ

PETER SCHAUFELBERGER
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA DROIT DES SUCCESSIONS

JÉRÔME GUEX
AVOCAT AU BARREAU
LL.M. TAX
CAS COMPLIANCE MANAGEMENT
CHARGE DE COURS HEC LAUSANNE

BORIS HEINZER
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

FLORIAN CHAUDET
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA DROIT DE LA FAMILLE

ALINE BONARD
AVOCATE AU BARREAU
SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

THIBAUT BLANCHARD
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA DROIT DE
LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER
CHARGE DE COURS À L'UNIVERSITÉ

DAVID REGAMEY
AVOCAT AU BARREAU
LL.M. DROIT EUROPÉEN
ET INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE
SPECIALISTE FSA DROIT DES SUCCESSIONS

MARIE-THÉRÈSE GUIGNARD
AVOCATE AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA DROIT DU TRAVAIL

FERYEL KILANI
AVOCATE AU BARREAU
BSC EN SCIENCES ET INGÉNIEURIE
DE L'ENVIRONNEMENT (EPFL)

CHRISTOPHE PERRIN
AVOCAT AU BARREAU

AURÉLIEN WIEDLER
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT

LORAINÉ
MICHAUD CHAMPENDAL
AVOCATE AU BARREAU

LUDIVINE CALDERARI
AVOCATE STAGIAIRE

MAXIME DOLIVO
AVOCAT STAGIAIRE

LIA MEYER
AVOCATE STAGIAIRE

ANNICK ROSSIER
AVOCATE STAGIAIRE

ROMAIN VENARD
AVOCAT STAGIAIRE

CONSTANCE HALFON
AVOCATE STAGIAIRE

Recommandé
Municipalité de Bassins
Place de la Couronne 4
1269 Bassins

Lausanne, le 17 juin 2020
Notre réf.: 25'026/BB/jt

Mise à l'enquête publique complémentaire du nouveau plan général d'affectation communal

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Agissant au nom de Mme Daisy Gruaz et de M. Roland Chevalley, propriétaires de la parcelle no 66 du cadastre de la Commune de Bassins, ainsi que de Mme Anne-Marie Badel, propriétaire des parcelles nos 59 et 62, je forme **opposition** à l'enquête complémentaire du projet de PGA pour les motifs suivants.

1.- Mes mandants se réfèrent à l'opposition initiale qu'ils ont déposée le 6 septembre 2019 et qu'ils confirment ici.

2.- Parmi les modifications soumises à l'enquête publique, hormis les remarques générales qui ont été faites dans l'opposition susmentionnée, mes mandants contestent tout d'abord la modification prévue sur la parcelle communale no 70, qui pourrait être utilisée pour des constructions publiques, souterraines ou hors sol. Outre le fait que de telles constructions et installations ne sont pas compatibles avec ce secteur, il n'y a pas de raison que la

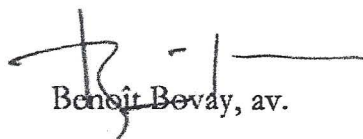
commune s'octroie ainsi des droits à bâtir, vu le déclassement des terrains voisins.

3.- Par ailleurs, la modification du statut des parcelles situées au sud-est de la parcelle no 122 (secteur PEP *Sous chez Richard Nord*) n'est pas non plus acceptable, puisque cela conduirait à augmenter jusqu'à 13 m la hauteur au faite des futurs bâtiments qui pourraient être construits ou transformés dans cette zone, alors que la zone de très faible densité 15 LAT B est limitée à 9 m. Il n'y a pas d'équité de traitement des propriétaires. Mes mandants demandent d'en rester à la hauteur de 9 m au maximum.

4.- Tous autres moyens sont réservés.

Je vous remercie de prendre note de cette intervention et de mon mandant et de m'adresser toutes communications utiles à ce propos.

Je vous prie de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments très distingués.


Benoit Bovay, av.